

Nouvelle dotation : vers une région EERV dynamique, souple et transversale

Consultation

Le cœur du projet consiste à introduire davantage de souplesse dans notre région en offrant à chaque paroisse la possibilité de construire des activités avec différents ministres tout en gardant un ministre référent afin de construire et consolider la communauté.

Le modèle proposé a été présenté en détail lors de l'assemblée régionale du 11 novembre à Chêne-Pâquier. Il est le fruit d'un murissement après discussion au Conseil régional (CR), au colloque des ministres et avec les présidents de conseils le 13 octobre 2021.

Cette proposition doit encore évoluer !

Le CR propose de former des petits groupes de réflexion dans les paroisses (issus des CP ou non). Une fois le petit groupe constitué, une délégation du CR viendra avec plaisir parler avec lui du projet et entendre les commentaires et suggestions.

Le Conseil régional favorise l'émergence d'un consensus entre les parties prenantes : Paroisses, conseils de services communautaires, ministres.

Le projet issu de cette consultation sera finalisé en février, et voté le 10 mars 2022 par l'assemblée régionale.

Les mois d'avril à juin permettront aux ministres de mettre en place le système afin que cela fonctionne à la rentrée de septembre 2022.

Ensemble, saisissons l'opportunité qui est offert d'associer de nouvelles forces, de nouveaux publics dans e démarche

Représentation schématique de la nouvelle dotation (voir au dos)

Renseignements et contributions à : christophe.collaud@eerv.ch

Conseil régional EERV Nord vaudois, novembre 2021.

Nouvelle dotation régionale dans le Nord-Vaudois

Vers une région dynamique, souple et transversale

Responsabilité d'une paroisse 500% 50% ministériel pour chaque paroisse	Ministères souples qui renforcent l'activité dans les paroisses 640% Célébrations cultuelles Cérémonies d'adieu Pôles familles Jeunesse Terre Nouvelle, Trans. eco. & soc. Ecoute, proximité, santé, roulotte Événements en villes	Responsabilités en région 300% Coordination 50% Info-com 30% FamilleS 30% KT, CAJO, JACK 30% Jeunes adultes 30% Formation adultes 30% TN, TES 30% Précarité & solid. 30% Ecoute&proximité 30% Coor. cér. adieu 10%
--	--	---

**Dans chaque paroisse,
un 50% ministériel est garanti.**

Ces 50% représentent :

- **Un visage pour la paroisse, le répondant principal pour les paroissiens, les communes, etc.**
- Prendre soin et former la communauté, répondant théologique
- Présence particulière dans la vie de la paroisse dont une proportion importantes des cultes
- La participation au Conseil paroissial et le soutien de celui-ci
- En lien avec le CP, établissement de l'agenda des activités de la paroisse
- Coordination des différents ministères souples intervenant dans la paroisse

L'ensemble des ministres prend en charge différentes activités en lien avec les besoins des paroisses, leurs charismes et leurs envies.

- Les ministères souples permettent d'agir pour une ou plusieurs paroisses en fonction des demandes des paroisses et des compétences du ministres
- Les ministères souples permettent tantôt d'agir à un niveau paroissial, tantôt interparoissial, local ou régional.
- Le colloque des ministres se répartit les tâches à effectuer.

Une série de secteurs sont dotés d'un 30% de coordination et d'action.

Ces 30% représentent :

- La participation au Conseil référant (CR ou CSC) et soutien de celui-ci
- En lien avec le Conseil référant, l'établissement de l'agenda des activités du secteur
- La coordination des différents ministères souples intervenant dans le secteur
- La coordination des activités paroissiales en lien avec le secteur
- La prise en charge d'un certain nombre d'activités du secteur